



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Demande d'adhésion Carte Maritime Saison 2018/2019

2 situations possibles :

- Vous effectuez un renouvellement de carte maritime → 73€
- Vous effectuez votre première demande de carte maritime → 73€ (sauf pour les premières années de permis → 43€)

Si vous effectuez un renouvellement de carte maritime :

Merci de nous joindre :

- Votre carte maritime
- Votre demande de renouvellement d'adhésion ci jointe dûment remplie
- La déclaration sur l'honneur ci jointe dûment remplie
- 3 enveloppes (format moyen 162-229) libellées à votre adresse et affranchies d'un timbre supérieur à 20 grammes
- 1 chèque bancaire de 73 € à l'ordre de l'ACMC (seuls les paiements par chèques et espèces seront acceptés, toutefois nous vous demandons d'éviter le paiement en espèces)

Si vous effectuez votre première demande de carte maritime

Merci de nous joindre :

- Votre demande d'adhésion ci jointe dûment remplie
 - La déclaration sur l'honneur ci jointe dûment remplie
 - 1 extrait de casier judiciaire n° 3 de moins de trois mois (demande possible et gratuite sur le site internet www.cjn.justice.gouv.fr)
 - Une photocopie de votre permis de chasse ou la photocopie du document attestant la réussite à l'examen du permis de chasse de votre fédération
 - 3 enveloppes (format moyen 162-229) libellées à votre adresse et affranchies d'un timbre supérieur à 20 grammes
 - 1 photo d'identité récente
- Attention 2 tarifs sont proposés selon votre situation :
- Pour les jeunes permis (**1^{ère} année de permis de chasse uniquement**) → **43€**
- Pour les autres tarifs normaux → **73 €**
- 1 chèque bancaire de 73 € ou 43 € à l'ordre de l'ACMC (seuls les paiements par chèques et espèces seront acceptés, toutefois nous vous demandons d'éviter le paiement en espèces)



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Rappels :

- Afin d'éviter toute confusion, merci de n'envoyer qu'un seul dossier par enveloppe
- Une demande incomplète ne sera pas prise en compte
- Une fausse déclaration entraîne la nullité de la carte maritime
- Les concessionnaires inscrits sur une hutte ou un hutteau mobile doivent impérativement valider leur carte maritime avant le 1^{er} juillet 2018 sous peine de radiation de la concession

Ce dossier doit être envoyé par courrier libellé à :

M Sébastien Lehaire

1597 route du fort bâtard

62370 AUDRUICQ

Pour tous renseignements, vous pouvez le joindre par téléphone au 06 21 36 30 86

Du lundi au vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 17h

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e)..... demeurant au.....

....., atteste sur

*l'honneur ne pas avoir subi de condamnation en relation avec la
chasse depuis ces cinq dernières années.*

Pour faire valoir ce que de droit.

Date et signature :



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Demande d'adhésion à remplir

Nom :	Prénom :
Adresse N° et rue :	
Code postal :	Ville :
N° de téléphone (obligatoire) :	
Adresse mail :	
Etiez-vous adhérent en 2017/2018 ? Entourer la mention qui vous concerne :	OUI NON
N° de la carte maritime :	N° du permis de chasser :

Obligation de l'adhérent :

Par ma demande de renouvellement, ou de première adhésion pour l'obtention de la carte maritime à l'Association de Chasse Maritime du Calaisis lot n°1 et par ma signature, je m'engage à respecter le règlement intérieur de la dite association. Je m'engage à faire valider mon permis de chasse et à prendre une assurance chasse pour la saison 2018/2019.

Je certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus et conformément à l'article 27 de la loi 78-18 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je donne mon accord pour que ces données soient intégrées aux fichiers des adhérents de l'ACMC.

Je suis informé qu'il m'est possible d'avoir accès à ces informations et de les faire rectifier si nécessaire.

Fait à :

le :

Signature (avec mention lu et approuvé) :